

## PETITE(S) HISTOIRE(S) DE PARFOURU

### 5. 27 Août 1944 – année 1945 : PARFOURU RETROUVÉ

#### *“Home, sweet home”*

« A Villers-Bocage, dans la nuit du 4 août, à 1h du matin, les allemands réquisitionnent véhicules et bicyclettes...au petit matin ils ont abandonné le bourg », le 22 août la bataille de Falaise est achevée. Ainsi donc, avec 15 jours d'avance sur les prévisions du général Eisenhower, se termine la bataille de Normandie...

Les milliers de réfugiés du Bocage, parmi lesquels les habitants de Parfouru, vont pouvoir rentrer chez eux.

**Ce 27 août 1944, Marcel gaillard et les siens reviennent enfin à Parfouru, sept semaines après leur départ. Que vont-ils retrouver ?**

*«Heureux qui, comme Ulysse, revient en sa maison  
Après un long exil et retrouve sa place  
Revoit la paix de ses rivières et collines...»*

Charles Morgan, traduction Andrée de Lalène Laprade

#### **Le retour de la famille Gaillard :**

« Nous ne sommes rentrés que le 27 août à la maison. C'était en fin d'après-midi, nous sommes revenus par Epinay, le paysage n'était pas bouleversé, pas de trace de combat. La route était complètement déformée par une bombe au niveau du Bois du Rondin, mais c'était fait paraît-il avant notre départ.

Il y avait des jeunes devant le moulin, des Anglais ou des canadiens et ils nous ont bien fait comprendre par gestes ce qui nous attendait.

**Lieu-dit «le Moulin de Parfouru»**



*Le moulin était toujours-là, La maison était à peu près en état, le seul dégât ayant été occasionné par un obus qui avait endommagé la façade, la verrerie, qui abritait les transmissions, les poulies du moulin, était détruite .Tous les bestiaux (20 à 25) avaient disparu, on a retrouvé seulement deux poulets et un chat. On avait prêté deux vaches à d'autres réfugiés : la sœur de nos voisins qui avait plusieurs enfants désirait une vache ou deux pour nourrir sa famille durant l'exode, on leur avait proposé la rousse qui était prête à vêler, ou sa fille. Ils ont pris les deux... on n'en a récupéré qu'une, l'autre avait été volée. Les 2000 litres de cidre du tonneau s'étaient envolés alors qu'ils étaient encore là la veille, c'était tout frais, ça se voyait... ils n'étaient pas perdus pour tout le monde, mais cette fois, ce n'étaient pas les Allemands les fautifs !*

*Aucune maison n'a été détruite dans la commune, quelques façades étaient abîmées, on voyait des trous d'obus un peu partout dans les prés (un trou d'obus mesurait 1 à 2 m de diamètre). La ligne de chemin de fer était coupée, une bombe était tombée à la hauteur du chemin des mines ».*

## **Et Parfouru va renaître !**

**Le 19 juin 1945**, soit un an après le débarquement allié en Normandie qui a cruellement marqué notre contrée et les esprits normands, le conseil municipal de Parfouru se réunit pour aborder les problèmes à régler de toute urgence. Il faut répertorier, réparer, reconstruire...

Les mouvements de Résistance ont initié les « Etats Généraux de la Renaissance Française » collectant les doléances des départements français. La tâche est lourde, les esprits soupçonneux...

Monsieur le maire aborde ce 19 juin l'objet de la réunion et prie les membres présents de bien vouloir donner leur avis sur les nombreuses questions posées par les Etats Généraux de la Renaissance Française et participer ainsi à la rédaction des cahiers de doléances du Calvados.

Voici quelques extraits significatifs de ce qui s'est dit ce jour-là...

- **Financement :**

*« Une aide efficace réelle doit être apportée à tous ceux qui ont vraiment souffert à la guerre comme dans leurs avoirs et leur bien-être.*

*Le conseil municipal demande le paiement intégral des dommages mobiliers et immobiliers des faits de guerre après un contrôle sévère et sérieux ! Les anciennes déclarations de cheptel, les révisions de propriétés bâties de 1940, les impositions et les assurances peuvent faciliter grandement la tâche des contrôleurs. »* **pièce jointe : tableau proproétés bâties 1940**

Mme Gaillard précise :

*« On a bénéficié aussi d'aides au titre des dommages de guerre, on faisait deux fois par an, au printemps et à l'automne en mairie une déclaration de cheptel, de récoltes et de ce qu'on avait, ce qui a permis la tâche des contrôleurs qui, à la libération, ont dû comparer ces chiffres avec nos déclarations de pertes et de sinistres. C'est Mr Edmond Bellissent qui était responsable. Il a fallu attendre longtemps, jusque dans les années cinquante, pour ces aides. Nous n'avons aucun souvenir d'avoir reçu une somme d'argent ; par contre, je me souviens que Marcel est allé plus d'une fois à la Maison du paysan à Caen, par exemple quand il a fallu remplacer le moteur du moulin. »*

- **Déblaiement :**

*« Par tous les moyens possibles, toute trace du passage des Allemands doit être effacée le plus rapidement possible à seule fin de redonner au paysage normand son aspect pittoresque et agréable. »*

- **Main d'œuvre étrangère :**

*« Employer d'abord et de préférence de la main d'œuvre française, ne la remplacer par une étrangère qu'en cas d'urgence ou d'impossibilité de faire faire les travaux par les Français. »*

La famille Gaillard nous confirme le besoin de main d'œuvre et la solution qui va y être apportée :

*« On avait aussi de l'aide : les **prisonniers allemands**. Ceux qui en voulaient pour travailler sur leur ferme se rendaient à Fleury, c'est ainsi de deux sont venus chez Lepont, un chez Bertaux et un aussi chez Hervieu, chez Lemière et chez Gaillard. Le nôtre s'appelait Hans, c'était un gars sympa, bosseur qui connaissait le métier car il était fils d'agriculteur. Il est resté environ 2 ans. On le payait, mais pas directement. Il fallait aller à Villy et c'est là-bas qu'on s'occupait de leur fournir leurs cigarettes, leurs vêtements... Il y avait un camp de prisonniers à Villy, mais ceux-là travaillaient pour le déminage, le déblaiement... De plus des gens venaient inspecter ceux qui travaillaient dans les fermes. On a bien aimé Hans et on l'a regretté, mais tous ces prisonniers n'étaient pas comme lui.... »*

- **Cheptel :** **pièce jointe : tableau de l'épisode 2 « parfouru occupé »**

*« A l'exception de 7 vaches qui ont pu être évacuées, tout le cheptel bovin a été pris par les « Boches » sans bon de réquisition, d'où perte considérable pour les cultivateurs. S'en rapporter si possible :*

*1° aux déclarations de cheptel agricole faites par les cultivateurs eux-mêmes avec toutefois un peu de majoration sans exagération car, pour soustraire quelques animaux aux « réquisitions boches », toutes les déclarations, à moins d'avoir une seule vache, étaient fausses...*

*2° à la grandeur de terre exploitée et à sa qualité*

*3° au montant des impôts payés annuellement.*

*Actuellement, les cultivateurs ont racheté un certain nombre de bovins sans toutefois avoir pu atteindre le nombre d'avant le débarquement. »*

On retrouve dans les archives de la commune les données chiffrées qui permettent de mieux comprendre l'ampleur du sinistre chez Mr et Mme Gaillard. Le tableau ci-dessous montre à l'évidence qu'entre le printemps 1944 et l'automne de la même année, les pertes ont été considérables...

	1941	1942	Print.1943	Autom.1943	Print.1944	25/09/1944	30/09/1944
--	------	------	------------	------------	------------	------------	------------

Vaches toutes Catégories	5	4	4	4	8	1 (achat)	3(2 achats+ 1bête rendue)
<b>boeufs</b>							
<b>Taureaux</b>							
<b>Veaux</b>	4	6	6	6	9	0	3
<b>Naissance veaux</b>	3						
<b>Porcs § truies</b>	4	3	3	3	0	0	0
<b>Naissance porcelets</b>	11	ns	13	13			
<b>Chevaux</b>	0	0	0	0	1	1	1
<b>Anes</b>							
<b>Moutons</b>							
<b>Volailles</b>	18	ns	15			2	
<b>lapins</b>	4	ns	10				
<b>Bœufs boucherie</b>	1						
<b>Porcs boucherie</b>	2						

- **Bâtiments communaux. Electricité :**

« Pour conserver le clocher datant du XV<sup>e</sup> siècle, la commune serait heureuse d'avoir les matériaux nécessaires pour réparer la toiture qui est complètement à refaire (charpente et ardoises) »



A ce sujet, aucune certitude quant aux raisons de l'état du clocher : dommages de guerre ? Ou tout simplement vétusté ?

« Souhaitons au plus vite la réparation du transformateur et de la ligne électrique. »

- **Communications :**

« Demandons

1<sup>o</sup> la réparation immédiate de la ligne de chemin de fer Caen Villers-Bocage pour le transfert des matériaux de reconstruction et du matériel nécessaire aux sinistrés de la contrée de Villers-Bocage vraiment éprouvée »

**Mais la situation reste difficile...**

- **Les réfugiés (ceux qui rentrent d'exode) sont en situation précaire**

Le maire de Parfouru, Mr Jeanne, doit intervenir pour voler au secours de ses administrés. **Le 14 décembre 1944**, il s'adresse, on peut le supposer, au Service départemental du ravitaillement :

« Monsieur,

*Ci-joint la liste des demandes qui avaient été faites en la mairie de Parfouru sur Odon, liste qui avait été présentée à Villers-Bocage mais refusée parce que les demandes étaient trop nombreuses. Je le comprenais et moi-même j'avoue que certaines personnes auraient pu attendre à plus tard à demander quelque chose. Malheureusement, certains sinistrés n'hésitant pas à tendre la main, ont eu satisfaction bien que n'étant pas dans l'absolue nécessité... De là, ils ne sont pas loin d'accuser le Maire si les secours n'arrivent pas en leur faveur ; il est vrai que jusqu'ici la commune n'a pas été favorisée puisqu'elle n'a rien reçu ; je dis bien : rien « rien ».*

*C'est pourquoi je vous transmets cette liste refusée à Villers pour en faire ce que vous voudrez, ne voulant pas être accusé de tous les maux des habitants qui se plaignent de l'insuffisance de couverture et de vêtements chauds par ces temps froids.*

*Le maire* »

Suit une liste de 102 réfugiés dont sept répertoriés sous l'appellation « sinistré total »

Petit clin d'œil du destin : c'est plus de 102 réfugiés dont il s'agit puisque l'une des sinistrées, jeune femme de 21 ans, est enceinte de son premier enfant et demande, outre des vêtements, des langes, des couches et un trousseau de layette complet. La vie a donc bien repris le dessus après une période aussi noire... Chacun d'ailleurs voudra fêter la fin de cette guerre et c'est « *Pour célébrer la libération qu'une*

- **Le rationnement et les tickets restent en vigueur**

André BISSON était enfant, il se souvient...

*« Chaque personne dispose d'une carte de rationnement. Il faut se rendre à la mairie avec la carte pour obtenir les tickets auxquels on avait droit en fonction de sa catégorie. Exemple : une personne qui était en J2 avait droit au chocolat alors que les confiseries étaient refusées aux adultes. Les catégories J1, J2, J3, Adultes et Vieillards et E (enfants) se voyaient attribuer des tickets qui permettaient d'obtenir les produits chez les commerçants.*

*Les travailleurs de force avaient droit à davantage de pain et de viande.*

*Chez l'épicier par exemple, pour avoir 100 grammes de beurre, on donnait 5 tickets de 20g « beurre. Le commerçant devait coller ces tickets sur des imprimés collecteurs qu'ils remettaient à leurs fournisseurs ».*

Voir pêle-mêle joint (cartes d'alimentation, tickets de rationnement)

- **L'armistice est signé :**

*« Pour célébrer la « libération » une grande fête a été organisée à Epinay au printemps 1945, après le retour des réfugiés, les cloches ont sonné à toute volée pendant plusieurs jours. On dansait au son du phonographe dans toutes les rues d'Epinay, surtout sur la place devant la maison Turmel ça a duré plusieurs jours. On ne sait pas d'où venaient toutes ces victuailles, mais ça ne manquait de rien !*

*Plus tard on a reçu des dons du Canada. Madame Bertaux s'occupait du partage et de la distribution des colis, on recevait des habits, des couvertures, des lits en bois... »*

Le plan Marshall était engagé...

## **ML-JFS**

Ce texte est la cinquième partie du thème " histoire vécue de la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale " qui comprend chronologiquement :

1. Août 1939 " Parfouru traumatisé"
2. Juin 40 – Juin 1944 " Parfouru occupé "
3. Juin 1944 " Parfouru libéré "
4. juillet 1944 " Parfouru déserté "
5. Août 44- 1945 " Parfouru retrouvé "